

## DRÔME ET ARDÈCHE

DIE

## Face à l'explosion du prix de l'énergie, Dwatts mise sur les énergies renouvelables

**Conseils et financements en énergies renouvelables. C'est la spécialité de la société Dwatts, basée à Die. Jean-Baptiste Boyer, président de cette structure aux 138 sociétaires qui n'était qu'une simple association de huit membres jusqu'en 2018, explique ses ambitions.**

**Qu'est-ce que Dwatts ?**

« Nous sommes avant tout une société productrice d'énergies. Nous gérons et finançons des projets d'installation en énergies renouvelables, panneaux photovoltaïques, chaufferies bois et nous sommes en réflexion sur l'éolien.

Nous travaillons dans toute la vallée de la Drôme, de Livron à Lus-la-Croix-Haute, pour les particuliers, les professionnels et les collectivités. Nous sommes une société coopérative d'intérêt collectif [SCIC, NDLR]. Parmi les sociétaires, nous comptons des particuliers, des professionnels et des collectivités. Quelle que soit leur part, chacun compte une voix. C'est le principe de base. »

**En 2017, vous étiez une association de huit mem-**

**bres. En 2019, elle s'est transformée en SCIC et compte aujourd'hui 138 sociétaires, comment expliquez-vous une telle évolution ?**

« Au départ, différents profils se sont réunis. Élu, agriculteur, technophile, spécialiste du photovoltaïque, tous, nous étions motivés pour réfléchir à des scénarii basés sur l'économie locale et les énergies renouvelables. En six ans, on est un peu sorti de cette image de militant qu'on représentait. Aujourd'hui, on est plus considéré comme un acteur compétent. Si on regarde notre nombril, on n'a pas chômé. Mais vu les enjeux, on aimerait que ça aille encore plus vite. »

**Quelles conséquences a l'explosion du prix de l'énergie sur votre activité ?**

« Depuis le mois de septembre, nous sommes beaucoup plus sollicités. En moyenne, nous avons un nouveau projet par jour contre un par semaine auparavant. Les particuliers et les collectivités prennent conscience de la nécessité de se tourner vers une énergie renouvelable, citoyenne et lo-



Jean-Baptiste Boyer, président de la société Dwatts basée à Die (Drôme). Photo Le DL/Caroline BERN

« En six ans, on est un peu sorti de cette image militante qu'on représentait. »

Jean-Baptiste Boyer, président de la société Dwatts

cale pour être plus autonome. Début 2022, les équilibres économiques étaient précaires et c'est devenu plus difficile pour nous de voir à long terme vu la volatilité sur les prix.

Néanmoins, cette année encore, nous produisons et revendons une énergie 3 à 5 fois moins cher que sur le marché ordinaire. Nous servons d'amortisseurs à la crise. Et même si c'est une réflexion de despote éclairé, je le dis. Nous le faisons car nous pensons que c'est bien de le faire. »

**Qu'est-ce que permet votre statut de société coopérative ?**

« Réunir particuliers, entreprises et collectivités sur un territoire déterminé nous permet de monter et de réaliser des projets de bonne qualité. Les artisans et professionnels en photovoltaïque ou en chauffage, par exemple, ont tout à gagner à mener des chantiers en bonne et due forme. Sinon, leur mauvais travail finit par se savoir et il n'y aurait plus de raison de faire appel à eux. Donc, dans cette économie locale et citoyenne, tout le monde est gagnant. Certes, nous ne sommes ni neutres

ni indépendants en faisant travailler notre réseau et nos sociétaires mais chacun en tire des bénéfices. »

**Quels sont vos projets les plus marquants ?**

« Nous avons posé 2 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'entreprise de carrosserie Vincent à Livron\*. 2 000 m<sup>2</sup> supplémentaires seront en service au 3<sup>e</sup> trimestre 2023. C'est un projet marquant car le chantier est énorme et parce que cette entreprise n'est pas marketée écolo. »

**Quelles sont vos ambitions ?**

« La première étape à passer est de produire autant d'énergie qu'on en a besoin. Aujourd'hui, 80 % de l'énergie consommée sur le territoire n'est pas produite ici.

**1 180**

**En kWh, c'est la consommation électrique moyenne hors chauffage et eau chaude de sanitaire par personne et par an.**

Mais attention, il ne s'agit pas de repli sur soi, au contraire. Car le but est de devenir un territoire à énergie positive de façon à exporter l'énergie qu'on produit dans des territoires qui en ont besoin car eux ne pourront jamais être autonomes. Or, nous, nous bénéficions de tout ce qu'il faut. L'eau, le vent, le bois et le soleil. »

Propos recueillis par Caroline BERN

La pose de 2000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques a coûté 490 000 euros, un investissement supporté par le groupe Vincent, la SEM V2D (CCVD) et Dwatts dans des proportions similaires.



## Grâce à une nouvelle chaufferie bois, une hausse limitée des loyers

Juriste, enseignant-chercheur, consultant pour l'ONU, thérapeute, photographe, développeur... 70 à 80 actifs passent régulièrement la porte de l'espace Barral à Die. Tous paient un "loyer" en retour d'une prestation de services qui leur donne accès à un bureau et aux services annexes. Dont le chauffage, l'électricité, la fibre, les machines à café, les imprimantes, une cuisine, des sanitaires, etc. Autant d'éléments mis à leur disposition qui justifiaient une hausse importante des loyers face à l'explosion des coûts de l'énergie.

Mais grâce à un nouveau système de chaufferie bois en service depuis début novembre dans cette ancienne usine de textile, montée sur trois niveaux, s'étendant sur 850 m<sup>2</sup> et réhabilitée pour la somme de 850 000 euros, l'augmentation des loyers sera limitée en 2023.

Joël Peter, cofondateur du lieu ouvert depuis cinq ans, a signé un contrat avec Dwatts fin 2021. La société a financé la conception et la réalisation des installations de chauffage au

bois (32 000 euros) qu'elle exploitera pendant 15 ans en assurant la maintenance et l'approvisionnement en granulés.

**L'espace Barral n'a pas déboursé un seul euro pour cette installation**

Ainsi, l'espace Barral n'a pas déboursé un seul euro pour cette installation et ne paie ce que qu'il consomme en chauffage et en eau chaude pour les sanitaires. Son cofondateur explique : « On aurait pu faire un nouvel emprunt pour l'installation de cette chaufferie bois mais nous en avons encore en cours car notre retour à l'équilibre prévu en 2020 a été retardé à cause du Covid. »

C'est pourquoi Joël Peter, guidé, depuis le début de ce projet, par des questions de « cohérence écologique » a instillé l'idée à la société Dwatts, spécialisée dans les énergies renouvelables, d'étendre son champ d'action en proposant des contrats de fournitures de chaleur et a signé le tout premier d'entre eux avec elle.



Joël Peter, cofondateur de l'espace Barral à Die, a contracté le tout premier contrat de fourniture de chaleur avec Dwatts. Photo Le DL/Caroline BERN

Joël Peter est par ailleurs convaincu que ce nouveau système de chauffe permet de faire des économies alors que le bâtiment était jusque-là chauffé au fioul. Néanmoins, il attend la fin de saison hivernale pour avoir

des éléments de comparaison précis. En attendant, un poste à temps plein dans un espace partagé coûtait 126 euros en 2022 et il coûtera 135,60 euros en 2023.

C.B.

Cet apiculteur loue les 300 m<sup>2</sup> de sa toiture pour produire de l'électricité

300 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. C'est la surface qui habille le toit de la miellerie Drôme d'abeille de Nicolas Dallet, apiculteur installé à l'écosite de Eure. « C'était une évidence pour moi de construire une structure équipée d'énergies renouvelables en valorisant la surface de ma toiture par une installation photovoltaïque. Une solution pas complètement verte mais moins mauvaises que les autres ». Les panneaux ont une puissance de production de 36 kWh et trois supplémentaires sont réservés à sa propre consommation.

**Des coûts supplémentaires qu'il ne regrette pas**

Ce jeune entrepreneur de 37 ans a, au moment de concevoir son bâtiment professionnel, anticipé sur une charpente et une toiture suffisamment solides pour accueillir des panneaux photovoltaïques. Des coûts supplémentaires

qu'il ne regrette pas. Comme la cotisation un peu plus importante mais « non significative » qu'il verse à son assurance, les panneaux photovoltaïques présentant un risque supérieur en cas d'incendie.

**Un circuit entre Dwatts, EDF et l'apiculteur**

C'est avec Dwatts que le professionnel a trouvé un accord. La société a financé l'installation des panneaux (52 000 euros) et assure la maintenance. « Je ne voulais pas me rajouter un emprunt et c'était une charge mentale en moins, de laisser Dwatts se charger de l'installation. C'était aussi très cohérent pour moi de contribuer à faire tourner une SCIC\* locale ». C'est donc Dwatts qui tire les bénéfices de l'électricité produite qu'elle revend à EDF. C'est elle aussi qui reverse 1 200 euros par an à l'apiculteur pour la location de sa toiture.

Dans 15 ans, Nicolas Dal-



Nicolas Dallet est apiculteur à Eure. Photo Le DL/Caroline BERN

let aura le choix de faire démanteler ces panneaux ou de percevoir, à son tour, les bénéfices qu'il pourrait tirer de la vente d'électricité produite. « Même s'ils seront moins productifs, les enlever n'aurait vraiment pas de sens. »

C.B.

\*Société coopérative d'intérêt collectif.

## Cette habitante « participe à une partie de la solution »

C'est une fierté que ressent Jill Strong, cette habitante de Gignac-et-Lozeron (Drôme), depuis que 75 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques ont été posés sur son toit en 2018. Elle ne bénéficie pas de l'électricité produite car c'est la société Dwatts qui l'exploite. En revanche, elle n'a rien déboursé, ni pour cette installation, ni pour les travaux effectués sur sa toiture.

Avec ces travaux, les chénaux ont été remplacés et l'eau s'écoule correctement depuis. C'est ce qu'elle a gagné en plus d'une centaine d'euros qu'elle reçoit chaque année de la part de Dwatts qui lui loue cet espace producteur d'électricité.

Au quotidien, Jill Strong n'a rien à gérer. Elle a seulement réservé une place dans sa cour

pour y placer l'ondulateur. « Il fait un peu de bruit à cause de la ventilation mais c'est très supportable ». Et accueille une fois par an l'agent qui se déplace pour assurer la maintenance sur la machine.

Formée à la chimie de l'environnement et depuis reconvenue dans les arts, cette Anglaise qui se déplace en Zoé électrique ne comprend pas la réticence de son entourage. « Je participe à une partie de la solution. Toutes les toitures devraient être optimisées en énergies vertes et chaque bâtiment devrait pouvoir produire ses propres besoins. »

Un jour, peut-être, les 600 m<sup>2</sup> de toiture de son poulailler qui jouxte sa maison seront renouvelés et accueilleront de nouveaux panneaux solaires.

C.B.



Retrouvez ce dimanche

Diverto & femina

LE DAUPHINÉ libéré